

# AUDIT « QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL »

## Pourquoi faire un audit QVT ?

L'audit Qualité de Vie au Travail (QVT) est une première étape dans la mise en place d'une démarche efficace d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Cet état des lieux permet à l'entreprise de mieux comprendre les besoins et attentes de ses salariés sur la question du bien-être, afin d'élaborer et organiser sa stratégie QVT.

Mettre en place une démarche QVT, c'est investir dans la performance à long terme de ses collaborateurs, principaux vecteurs d'innovation, de qualité et de productivité.

## Comment se déroule notre audit QVT ?

Un audit QVT concerne l'ensemble des forces vives de l'entreprise. C'est pourquoi, l'implication de tous est recherchée, afin d'élaborer une stratégie de la QVT qui réponde à chacun des acteurs de l'entreprise.

### Cette démarche se déroule en plusieurs étapes :

- Réunions avec la direction, les représentants du personnel, les managers et responsables RH, afin de formaliser les phases du projet et définir un engagement partagé
- Mise en place d'entretiens préalables avec un groupe de travail dédié de l'entreprise
- La compréhension des besoins et de la problématique
- Diffusion de questionnaires sur la QVT pour recueillir la perception des salariés de la QVT dans la structure
- Réalisation des entretiens qualitatifs avec les collaborateurs sélectionnés
- Analyse et consolidation des résultats
- Identification des axes prioritaires d'amélioration
- Restitution du diagnostic et rédaction d'un rapport d'audit QVT
- Proposition d'axes de réflexion et de préconisation
- Construction d'un plan d'action QVT

**Durée :** 16 jours à raison de deux jours par semaine pendant deux mois.

**Coût :** Sur devis.



## Objectifs de l'audit

Déterminer des axes d'amélioration et la stratégie à mettre en place pour rendre la vie au travail plus agréable, afin de lutter contre le mal-être au travail et ainsi optimiser la performance de l'entreprise.

## Les éléments évalués dans l'audit

- Les relations au travail et le climat social
- Le contenu et l'organisation du travail
- La santé au travail
- Les compétences et les parcours professionnels
- Le management participatif et l'engagement des collaborateurs
- L'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée

## Notre valeur ajoutée

Nos experts sont référencés « Consultants RéflexQVT » auprès de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.

## Contact

Mme REGUIG Samia, référente pédagogique  
06 19 63 47 27  
s.reguig@lobpse.com